



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 8

Numéro 7

Le 24 mars 2006

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Réunis en séance ordinaire le lundi 27 février dernier, les commissaires ont adopté la *Liste des disciplines du secteur des jeunes pour 2006-2007*. Le document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle. Par ailleurs, le Conseil des commissaires a également adopté les critères d'évaluation définis dans le document « *Projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments - Critères de sélection des priorités pour l'année 2006-2007* ». Le document a aussi été déposé au Secrétariat général.

Le Conseil a résolu de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire à affecter le produit de la vente du pavillon Sainte-Cécile (32 500 \$) et le solde du produit de la vente du pavillon Saint-Stanislas (4 268 \$) au paiement des travaux de réaménagement d'une cage d'escalier d'issue au pavillon Mont-Saint-Louis de Bic.

Les commissaires ont autorisé les Services des ressources matérielles à entamer des démarches en vue de l'implantation d'un programme d'économie d'énergie à la Commission scolaire des Phares. Cette décision a été prise en tenant compte de la hausse prévisible des coûts d'énergie relativement à l'abrogation du tarif BT d'Hydro-Québec à compter du 1^{er} avril 2006 et de l'analyse du bilan énergétique de la Commission scolaire qui fait apparaître des possibilités d'économie. Par ailleurs, la C.S. des Phares a le souci d'encourager les actions visant à promouvoir le développement durable. Le Conseil des commissaires a formé un comité de sélection qui aura pour tâche de recommander le choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique. Cette firme aura la responsabilité d'implanter des mesures d'économie au moyen de travaux à être déterminés et d'une campagne de sensibilisation, le tout dans le respect du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires. Notons finalement que le Conseil a également déterminé des critères de sélection qui seront appliqués pour le choix de la firme.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil demande à la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent d'accorder officiellement un siège à un

représentant élu des commissions scolaires à son conseil d'administration. Il demande aussi au président du Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent d'effectuer les représentations appropriées en vue de l'obtention de ce siège. Le Conseil des commissaires de la C.S. des Phares rappelle notamment qu'un siège avait été accordé à un représentant des commissions scolaires lors de la mise en place de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, au printemps 2004, que les commissions scolaires ont un rôle important à jouer au plan du développement régional et que les élus scolaires sont actuellement les seuls élus au suffrage universel à ne pas avoir de représentant à la CRÉ.

Le Conseil des commissaires a offert ses plus sincères condoléances à M. Jean-Maurice Lechasseur ainsi qu'aux membres de sa famille à la suite du décès de son frère, M. Gilbert Lechasseur.

Les personnes suivantes ont été nommées à titre de déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2005-2006 : M. Raymond Tudeau, président, M^{me} Pauline Michaud, vice-présidente, M^{me} Noëlla Bourdages et M. Luc Marcoux. Messieurs Raymond Joly et Alain Rioux ont été nommés délégués substitués.

Les déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec sont délégués d'office au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Cependant, la Commission scolaire des Phares a délégué également deux autres personnes pour participer à ce colloque. Il s'agit de messieurs Raynald Caissy et Raymond Joly.

Finalement, dans les dossiers relatifs aux écoles, M. Patrick Leclerc a été nommé par intérim au poste de directeur de l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2006. Par ailleurs, M^{me} Hélène St-Pierre a été nommée par intérim au poste de directrice adjointe de l'école l'Aquarelle, jusqu'au 30 juin 2006.

Formation à l'intégration sociale

Les activités pédagogiques favorisent l'autonomie des élèves

Au Centre de formation Rimouski-Neigette, la Formation à l'intégration sociale a pour objectif de permettre à l'adulte qui éprouve des difficultés d'adaptation d'acquérir des compétences de base dans l'exercice de ses activités. Cette formation est offerte aux personnes qui éprouvent des difficultés d'adaptation sur les plans psychique, intellectuel, social ou physique.

L'adulte sera accompagné et soutenu tout au long de son cheminement vers l'intégration sociale et ce, avec la collaboration de partenaires externes. Le contenu de la formation s'établit à partir d'une évaluation des besoins de chaque participant. Les activités pédagogiques visent le développement d'habiletés dans divers domaines : résolution de problèmes, communication, mathématiques instrumentales, psychomotricité, gestion quotidienne, activités familiales et domestiques, soins personnels et alimentation, découverte des ressources disponibles dans le milieu, etc.

Enseignante en Formation à l'intégration sociale, Mme Fabienne Lavoie précise que la personne doit être motivée à apprendre. « *Ce que nous visons avant*

tout, c'est de rendre les personnes plus autonomes en leur permettant d'appliquer dans leur vie quotidienne les connaissances acquises. Nous leur proposons plusieurs ateliers thématiques et elles peuvent faire leurs choix, selon leurs intérêts. La Formation à l'intégration sociale regroupe actuellement 35 élèves, qui ont entre 20 et 60 ans. Ces personnes consacrent en moyenne une douzaine d'heures par semaine à leur formation. »

Le travail en ateliers est favorisé et divers volets sont développés à l'intérieur d'un même thème. Par exemple, dans l'atelier alimentation, les élèves apprennent à faire l'épicerie, à utiliser les circulaires, à établir un budget pour l'alimentation, à faire des choix éclairés selon un rapport qualité/prix, etc. Les élèves participent concrètement à la préparation de repas et essaient différentes recettes.

Le programme de formation permet également de faire des activités à l'extérieur durant l'année, par exemple, une visite au Village des Sources, l'organisation d'un défilé de mode, des visites à la ferme.

La comédienne Catherine Brunet visite l'école Langevin

Une jeune star et une élève assidue

Vedette des émissions « *Le monde de Charlotte* », à la télé de Radio-Canada et de « *Ramdam* » à Télé-Québec, la jeune et pétillante comédienne Catherine Brunet visitait les élèves de l'école Langevin, à Rimouski, le 21 février dernier, dans le cadre de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école.

C'est avec beaucoup de spontanéité et de franchise que Catherine Brunet a rappelé ses débuts à la télévision (à l'âge de cinq ans), puis parlé de ses grandes rencontres, de ses voyages, de son horaire très particulier, de ses rôles, de ses projets dans le domaine artistique et surtout, de sa détermination, à travers toutes ses occupations de comédienne, à poursuivre ses études. « *Aujourd'hui, j'ai beaucoup de travail à la télévision, mais ça ne veut pas dire que j'en aurai toujours. Je préfère donc poursuivre ma formation au secondaire, puis au cégep et à l'université. J'aimerais bien m'orienter vers le domaine*

de la psychologie. Je ne sais pas si je pourrai le faire mais en tout cas, c'est certain que je vais poursuivre mes études. »

Pour atteindre ses différents objectifs, Catherine Brunet doit faire preuve de beaucoup de rigueur, même si elle n'a que 15 ans. « *J'ai un horaire très souple, à l'école, et je fonctionne par modules. Ce serait facile, pour moi, de choisir de ne pas aller à mes cours de mathématiques ou de français durant quelques jours, mais je sais que ces cours sont importants pour moi. Alors je me lève et me couche tôt, j'apprends mes rôles, mais je fais aussi mes devoirs!* »

La visite de Catherine Brunet avait pour principal objectif de promouvoir les arts et la culture à l'école de façon interactive. Durant tout le mois de février, les écoles étaient invitées à faire vivre aux jeunes des expériences artistiques et culturelles.

La campagne des agrumes 2005-2006

Un grand succès et un travail d'équipe

Le succès de la campagne des agrumes de l'école Élisabeth-Turgeon est le fruit d'un important travail d'équipe qui a réuni des élèves, les membres du personnel de l'école et des parents. Mais ce succès est aussi celui de toutes les personnes qui ont acheté des oranges et des pamplemousses de la Floride et qui ont ainsi apporté leur soutien à cette importante campagne de financement.

Grâce à tous ces efforts concertés, l'objectif a été dépassé puisque les profits ont atteint 22 700 \$. Cette année encore, plusieurs familles se sont illustrées par leurs ventes et le comité organisateur de la campagne, sous la coordination de M^{me} Micheline Lizotte, tient à souligner des efforts particuliers. 28

familles ont réalisé des ventes se situant entre 500 \$ et 1 999 \$. Deux familles ont effectué des ventes totalisant plus de 2 000 \$ et une famille a même dépassé le cap des 5 000 \$ de vente, avec un total de 5 190 \$.

Le comité organisateur de la campagne et la direction de l'école Élisabeth-Turgeon tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées bénévolement dans cette belle aventure, de même que les gens qui ont acheté des fruits. Ce sont les élèves de l'école qui bénéficieront des montants recueillis dans le cadre de cette campagne, notamment par l'organisation d'activités à caractère éducatif et l'aide aux devoirs et leçons (en collaboration avec Pro-Jeune-Est).

L'Institut de formation en vente s'implante à Rimouski

L'Institut de formation en vente du Québec vient de s'implanter officiellement dans notre milieu. Dans le cadre d'une conférence de presse tenue le 22 février dernier au Centre de formation Rimouski-Neigette, les porte-parole de l'Institut ont présenté les stratégies de développement dans le but de venir en aide à un nombre croissant d'entreprises qui sont à la recherche de personnel qualifié en vente et service client. Différents moyens de communication (dépliant, site web, tournées médiatiques et promotionnelles) seront mis en place et ce, partout au Québec. « *Il faut augmenter le nombre de conseillères et conseillers en vente qualifiés au Québec pour répondre à la grande demande du marché* », précise le coordonnateur de l'IFVQ, M. Serge Tessier.

Selon l'édition 2004-2005 du « *Guide de l'emploi et des entreprises qui recrutent* », l'industrie du commerce devrait créer 60 000 emplois supplémentaires dans les cinq prochaines années, au Québec. De plus, Emploi-Québec a estimé à 13 800 le nombre de postes à combler dans la région du Bas-Saint-Laurent entre 2004 et 2008. La proportion la plus élevée se situe dans le groupe « Vente et services », avec 22,7%, pour un total de 3 315 emplois. Les postes de commis, de conseillères et conseillers, de gestionnaires et de représentantes et représentants sont déjà très en demande. « *Le milieu des affaires exige des formations adaptées à leur contexte. Il faut offrir des perfectionnements flexibles, de courte durée et efficaces pour le personnel sur le terrain* », ajoute M. Tessier.

Créé il y a un an par une dizaine de commissions scolaires du Québec, l'IFVQ s'active à promouvoir la

formation en vente auprès des élèves qui cherchent à s'enrichir d'un diplôme en Vente-Conseil en vue d'en faire carrière. En parallèle, l'Institut cible les entreprises de tout genre en leur offrant des formations sur mesure en vente et service à la clientèle.

L'Institut de formation en vente du Québec devient le plus vaste réseau de formation en vente au Québec et, par le fait même, apporte par son envergure une valeur ajoutée à la qualité des services pédagogiques. On y offre le diplôme d'études professionnelles (DEP) Vente-conseil en alternance travail-études et l'attestation d'études professionnelles en Représentation (ASP), deux programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Plus d'une centaine de diplômés issus de l'IFVQ intègrent aisément le marché du travail chaque année et autant d'entreprises font affaire avec l'organisme pour former leur personnel. « *Nous voulons devenir la référence québécoise en formation en vente, tant en formation professionnelle qu'en formation sur mesure pour les entreprises* », a indiqué M^{me} Martine Landry, membre du conseil d'administration de l'Institut et directrice adjointe du Centre de formation Rimouski-Neigette.

L'Institut est présent dans les régions suivantes : Mauricie, Lanaudière, Québec, Bas-Saint-Laurent, Saguenay/Lac-Saint-Jean, Montérégie et Montréal Ouest. L'équipe de l'IFVQ compte plus de 40 expertes et experts en formation, de même qu'une dizaine de conseillères et conseillers en planification. Des infrastructures modernes sont à leur disposition pour organiser des événements de formation. Le site

Internet de l'IFVQ sera prochainement en ligne à l'adresse suivante : www.ifvq.com.

Le nombre grandissant de finissantes et finissants en Vente-conseil et de personnes formées par l'Institut prouve hors de tout doute que la vente, ça s'apprend!

Par ailleurs, le directeur général de la Commission scolaire des Phares, M. Paul Labrecque, a précisé que la présence de l'IFVQ et son expertise représentent un « plus » important dans la mise en commun de nouveaux outils et le développement de nouvelles activités de formation. « *De plus, notre Service aux entreprises pourra compter sur la force d'un véritable réseau de formation en vente établi au Québec, en bénéficiant des services de formateurs spécialisés et d'échanges fructueux sur les contenus de formation.* »

Le Directeur général a ajouté que l'implantation de l'Institut de formation en vente du Québec comportera plusieurs avantages pour les enseignants et les

élèves, tout en faisant bénéficier les entreprises régionales d'une offre de services encore plus grande pour la formation de la main-d'œuvre. « *Consciente de l'enjeu majeur que représente la formation professionnelle pour le développement socio-économique de notre région, la Commission scolaire des Phares a inscrit dans son Plan stratégique la priorité de valoriser la formation professionnelle auprès des jeunes, des adultes, des enseignants et des employeurs. Le taux de placement moyen, dans nos programmes, se situe entre 80 et 85 pour-cent. Parmi les programmes offerts par notre commission scolaire dans le domaine de la formation professionnelle, la Vente-Conseil ouvre à nos élèves d'excellentes perspectives d'emploi. Le taux de placement de nos diplômés, au cours des trois dernières années, se situe à 84 %. Sur une base annuelle, une quinzaine d'élèves complètent le programme offert au Centre de formation Rimouski-Neigette* », a conclu M. Labrecque.

À l'école Le Mistral

L'Expo-sciences a exploré près de 40 thèmes

La 9^e édition de l'Expo-sciences locale de l'école Le Mistral a mis en valeur le travail et les recherches effectuées par 38 équipes constituées, au total, de 67 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Malgré les caprices de Dame Nature qui ont obligé les organisateurs à ne tenir l'exposition que durant une journée, le 16 février, l'Expo-sciences locale a été un véritable succès.

La porte-parole de cette 9^e édition, M^{me} Myriam Croteau, étudiante en médecine, a fait part de son expérience à titre d'ancienne participante à l'Expo-sciences de l'école Le Mistral. Elle considère que cette expérience a été fort enrichissante et stimulante dans la poursuite de ses études et de ses recherches. L'Expo-sciences a également été pour elle une activité qui a nettement contribué à éveiller son intérêt pour le domaine scientifique.

Le thème de l'Expo-sciences, « *Plonger dans l'infini!* », a été fort bien respecté puisque les 38 équipes participantes ont présenté autant de sujets

scientifiques à leurs jeunes collègues de l'école, aux parents et au public en général. Sept projets ont été sélectionnés pour l'Expo-sciences régionale. Les représentants de l'école Le Mistral à l'Expo-sciences régionale seront Christine Dumont et Audrey Bernier, qui présentent un projet portant sur les larmes de l'œil, Vincent Michaud Rioux, qui parle de fusion nucléaire, Marilyn Leblond et Marie-Ève Pelland et leur projet traitant de la scoliose, Marianne Couillard Larocque qui développe le thème de la cryogénie, Catherine Castagner et Michael Robichaud, qui abordent le thème des sucres dans l'alimentation, Laurie-Anne Larouche et Richard Allaire, qui consacrent leur kiosque au thème de la construction des pyramides d'Égypte et finalement, Nadia Nadeau qui a mérité la première place de l'Expo-sciences locale avec le projet « *Les vibrations cimentifiques* » qui consistait à analyser les vibrations d'une trompette mise en contact avec le ciment. La gagnante a fait preuve d'une rigueur exceptionnelle au cours de son expérimentation.

Nouveaux défis pour quatre directrices d'école

A la suite de récentes nominations, des directrices d'école occupent un nouveau poste depuis le 8 mars dernier. Il s'agit de M^{me} Guylaine Feultault, à la direction des écoles Des Sources et Sainte-Luce, M^{me} Diane D'Astous, à l'école du Grand-Pavois (pavillons Saint-Yves et Sainte-Agnès), M^{me} Joyce

O'Breham, à l'école l'Aquarelle, et M^{me} Mado Dugas, à l'école du Rocher/D'Auteuil. Le directeur général de la Commission scolaire, M. Paul Labrecque, a tenu à souhaiter beaucoup de succès à ces personnes qui relèveront de nouveaux défis.

Au profit de l'harmonie de l'école Paul-Hubert

« Crabe en musique »

Le 2^e souper de crabe organisé au profit de l'harmonie *Vents du fleuve* de l'école Paul-Hubert sera servi le samedi 8 avril, à 18 h, à l'Atrium de l'UQAR. L'événement bénéfique « *Crabe en musique* » permettra aux élèves membres de l'ensemble musical de participer à un concours national qui se déroulera à Toronto en mai prochain. De plus, une partie des profits du souper sera réinvestie dans l'achat de nouveaux instruments de musique.

L'an dernier, le souper de crabe avait attiré 265 convives et permis de recueillir près de 12 000 \$ pour l'harmonie de l'école. Cette année, l'objectif est sensiblement le même puisque les organisateurs espèrent accueillir 275 personnes.

Les participants au souper pourront savourer le crabe frais qui sera servi à volonté. Le souper comprendra également des salades et un dessert. Les élèves de l'harmonie *Vents du fleuve* offriront un spectacle musical de grande qualité, sous la direction de

M^{me} Marie-Annick Arsenault. Les activités de la soirée comprendront également un encan silencieux de tableaux réalisés par des artistes de la région et le tirage de prix de présence.

La participation de la population à ce souper représentera un appui important pour l'harmonie de l'école Paul-Hubert qui a d'ailleurs décroché des notes d'or au cours des deux dernières années, dans le cadre de concours nationaux. Le comité organisateur de cet événement bénéfique est composé de M^{me} Natalie Lavoie, professeure à l'UQAR, M. Jeannot Lévesque, planificateur financier, M. Stéphane Arsenault, conseiller pour Développement économique Canada, M. Yvan Poulin, enseignant à l'école Paul-Hubert, et M^{me} Marie-Annick Arsenault, directrice musicale de l'harmonie *Vents du fleuve*.

Les billets pour le souper « *Crabe en musique* » sont disponibles, au coût de 40 \$, à la réception de l'école Paul-Hubert (auprès de M^{me} Andrée Hudon).

Par la réalisation d'un film documentaire

Des élèves font la promotion de l'école Langevin

Une dizaine d'élèves de l'école Langevin ont vécu une belle expérience cinématographique les 14 et 16 mars, alors qu'ils participaient au tournage d'un film documentaire, « *Regard sur le secondaire* ».

À l'initiative d'un élève de 1^{re} secondaire, Jérôme Tremblay, le groupe d'élèves s'implique dans chacune des étapes de réalisation du film, en collaboration avec une étudiante du Cégep de Rimouski, Marie-Ève Chénard, qui apporte son expertise au plan technique. « *En plus de nous permettre de vivre une véritable expérience de cinéma sur le terrain, ce projet favorisera une promotion efficace des programmes et des services offerts à l'école Langevin* », explique

Jérôme. Les élèves ont donc travaillé à la préparation du film, au tournage et au montage.

« *Regard sur le secondaire* » qui sera lancé dans environ un mois, présentera des entrevues avec des élèves, des enseignantes et enseignants et la direction de l'école. Les programmes offerts, dont Arts-Sports-Études, seront expliqués. Le film s'adressera en tout premier lieu aux élèves et aux parents d'élèves du primaire. Il sera donc distribué dans toutes les écoles primaires de Rimouski. Par la suite, dans le cadre d'une activité « porte ouverte », le film qui aura une durée approximative de 45 minutes pourrait également être visionné par des membres de la communauté.

Campagne de la Fondation de l'École de musique

Partenaire de la Commission scolaire des Phares dans les programmes Arts-Études, l'École de musique du Bas-Saint-Laurent bénéficie chaque année de montants importants versés par sa Fondation. De par sa mission, la Fondation de l'École de musique verse de l'aide financière aux élèves, donne des bourses d'excellence et de

perfectionnement, supporte les activités pédagogiques (ensembles musicaux et concerts) et aide à l'achat et à l'entretien d'instruments de musique.

Le président de la Fondation, M. Daniel Bénéteau, et M. Jean Caron, directeur de la Caisse Desjardins de

Rimouski et président d'honneur, lançaient récemment la campagne de financement 2006 de la Fondation de l'École de musique. Avec un objectif de 50 000 \$ et sur le thème « *Je joue avec l'École de musique* », cette campagne s'adresse à toute la population. Plusieurs activités de financement sont d'ailleurs prévues, dont la mise en vente de pendentifs de solidarité de la Fondation (disponibles dans les

restaurants McDonald's de Rimouski et Mont-Joli et à l'École de musique), le tournoi de golf et souper-concert Fernand-Bujold, le 25 août prochain au Club l'Empress, un concert rock des groupes SAGES et Sixties Highway, le 26 août, au pavillon polyvalent de Rimouski et, finalement, une sollicitation de dons auprès d'organismes et de la population, de la mi-mars à la fin juin.

Rimouski ville étudiante

Rassemblement des étudiants à l'Hôtel de ville

Dans le cadre de la *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant*, qui était soulignée du 4 au 12 février, des élèves représentant les associations et conseils étudiants de plusieurs institutions d'enseignement de la ville de Rimouski ont répondu à l'invitation du maire, M. Éric Forest, et du Comité Rimouski ville étudiante en participant à une rencontre à l'Hôtel de ville. Le jeudi 9 février, les représentants des associations étudiantes de l'Université du Québec à Rimouski, du Cégep, de l'Institut maritime et du Conservatoire étaient présents à l'Hôtel de ville, de même que des jeunes représentants d'écoles de la Commission scolaire des Phares (du Rocher/D'Auteuil, Langevin, Saint-Jean et Paul-Hubert).

Les jeunes ont ainsi fait partager leurs réalisations et leurs projets. Le maire de la ville de Rimouski, M. Éric Forest, a rappelé à quel point la présence de milliers d'étudiantes et étudiants est importante, pour le présent et l'avenir de notre communauté et pour son dynamisme. Le président de Rimouski ville étudiante, M. Paul Labrecque, a ajouté que Rimouski est un milieu de vie stimulant pour les étudiants. Il a également présenté un bilan positif du programme « *Partenaires de la réussite* » qui a été mis de l'avant par Rimouski ville étudiante, en collaboration avec des gens d'affaires.

« *Partenaires de la réussite* » a pour principal objectif de favoriser et de faciliter la conciliation des études et du travail rémunéré. Le travail des étudiants peut représenter un atout ou un risque. Le fait d'avoir un emploi peut permettre à un étudiant de payer des frais de scolarité, de transport, de logement et de repas. Le travail à temps partiel peut donc faciliter l'accès aux études et constituer un atout pour la persévérance scolaire.

Toutefois, le travail peut aussi représenter un risque lorsqu'il entre en compétition avec les études. Le programme « *Partenaires de la réussite* » sensibilise donc les employeurs à l'importance de créer pour les

jeunes des conditions qui favoriseront la poursuite de leurs études, tout en leur permettant de travailler. Il a été établi que le temps que consacre un étudiant à son emploi, durant une semaine, ne doit pas dépasser 15 heures. Dans le cadre de ce programme, quelque 110 entreprises de la région de Rimouski ont signé un « engagement d'honneur ». Les gens d'affaires s'engagent à favoriser la persévérance scolaire en encourageant les jeunes à poursuivre et terminer leurs études. Ils favorisent du même coup l'obtention du diplôme d'études avant l'embauche à temps complet d'une étudiante ou d'un étudiant sur une base permanente. Ces employeurs s'engagent aussi à prendre en considération l'horaire scolaire et à faire preuve de souplesse, afin de ne pas nuire à la réussite scolaire.

Notons l'implication de la Chambre de commerce de Rimouski, de l'Association des marchands et de la Jeune Chambre dans la promotion de « *Partenaires de la réussite* ».

Par ailleurs, un comité d'éthique a été formé en lien avec ce programme novateur. Ce comité est en quelque sorte le gardien du respect de l'engagement d'honneur et peut notamment recevoir des plaintes des étudiants.

Finalement, un « *Bottin des partenaires* » a été créé, bottin dans lequel on retrouve les coordonnées des quelque 110 entreprises qui ont adhéré au programme « *Partenaires de la réussite* ». Le *Bottin des partenaires* est disponible auprès des associations étudiantes et des ressources qui interviennent avec les étudiants sur le plan de l'emploi. En outre, chaque année, une relance sera faite auprès des entreprises afin de les inviter à adhérer au programme.

Le Comité Rimouski ville étudiante a aussi d'autres projets, dont celui de consulter les étudiantes et étudiants sur leurs attentes et leurs conditions de vie.